RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 04575
Numéro SIREN : 410 302 996
Nom ou dénomination : LA COMPAGNIE DES COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt 18863

LA COMPAGNIE DES COMPTES

Société par actions simplifiée au capital de 46 500 euros

Siège social : 47, Rue de l'Université - 93160 NOISY LE GRAND

410 302 996 BOBIGNY

N° Siret : 410 302 996 00013

><

BILAN (actif et passif)
ET ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LA PRESIDENTE
Béatrice DEVEAUX

cerfa N°15949*01
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

1 **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 47, Rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 1 0 3 0 2 9 9 6 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/08/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 200	AG	6 200	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	418 017	AK		418 017
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	243 516	AU	193 257	50 259
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	12 236	BI		12 236
	TOTAL (II)	BJ	679 970	BK	199 457	480 513
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	380 471	BY	29 682	350 789
	Autres créances (3)	BZ	33 998	CA		33 998
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	467 743	CG		467 743
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 627	CI		17 627
	TOTAL (III)	CJ	899 839	CK	29 682	870 157
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 579 809	1A	229 138	1 350 670

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES — Néant ☐*

			Exercice N : 31/08/2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 500)	DA	46 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 650
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	519 000
	Report à nouveau	DH	99
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	229 130
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	799 379
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 838
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	48 193
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	208 992
	Dettes fiscales et sociales	DY	189 080
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	7 048
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	74 141
	TOTAL (IV)	EC	551 291
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 350 670

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	533 324
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019 dont le total est de 1 350 670.25 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 229 130.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 10/12/2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 10 ans
- Matériel & Mobilier de bureau	3 à 8 ans
- Logiciel	1 an
- Matériel de transport	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er Septembre 2016, la Société LA COMPAGNIE DES COMPTES a opté pour être rattachée au groupe d'intégration fiscale dont la Société mère est, depuis le 1er septembre 2016, la Société LA COMPAGNIE ET ASSOCIES.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt sur les bénéfices est comptabilisé par la société fille comme si elle n'avait pas été intégrée. A ce titre, la Société LA COMPAGNIE DES COMPTES a constaté un impôt sur les bénéfices d'un montant de 87 842 € pour l'exercice clos le 31 Août 2019.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Nous avons procédé à des tests de dépréciation concernant les éléments incorporels et notamment les valeurs de clientèle portées à l'actif. Il résulte des tests effectués que les valeurs de clientèle sont au moins égales à la valeur d'origine.

Les méthodes appliquées se sont appuyées sur la détermination de la valeur de marché des clientèles à partir des ratios généralement retenus.

La valeur des clientèles portée à l'actif provient de différents actes d'acquisition successifs. Leur durée d'utilisation est non limitée. Sur l'exercice, il a été fait application du règlement ANC 2015-06 relatif aux actifs incorporels.

Désignation	VALEUR NETTE
Clientèles	418 017.38
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	**418 017.38**

CADRE A IMMOBILISATIONS			V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	424 217.38		
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	157 009.03		10 756.14
CORPORELLES		Matériel de transport			29 774.76
CORPORELLES		Matériel de bureau & mobilier informatique	45 976.13		
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	202 985.16		40 530.90
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		12 236.41		
		TOTAL	12 236.41		
		TOTAL GENERAL	639 438.95		40 530.90

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			424 217.38	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			167 765.17	
CORPORELLES		Matériel de transport			29 774.76	
CORPORELLES		Mat. bureau, inform., mobilier			45 976.13	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL			243 516.06	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations					
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				12 236.41	
		TOTAL			12 236.41	
		TOTAL GENERAL			679 969.85	

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	6 200.00			6 200.00
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	147 671.76	3 964.96		151 636.72
	Matériel de transport		5 806.08		5 806.08
	Mat. bureau et informatiq., mob.	31 690.35	4 123.45		35 813.80
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	179 362.11	13 894.49		193 256.60
	TOTAL GENERAL	**185 562.11**	**13 894.49**		**199 456.60**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	29 230.00	13 796.83	13 345.00	29 681.83
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**29 230.00**	**13 796.83**	**13 345.00**	**29 681.83**
	TOTAL GÉNÉRAL	**29 230.00**	**13 796.83**	**13 345.00**	**29 681.83**

Dont provisions pour pertes à terminaison				
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		13 796.83	13 345.00
	- financières			
	- exceptionnelles			

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		12 236.41		12 236.41
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		35 618.20	35 618.20	
	Autres créances clients		344 852.49	344 852.49	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		414.00	414.00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	32 221.48	32 221.48	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		1 362.30	1 362.30	
	Charges constatées d'avance		17 627.20	17 627.20	
	TOTAUX		**444 332.08**	**432 095.67**	**12 236.41**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Les transactions conclues avec les entreprises liées constituent des transactions exclues de l'obligation d'information. En conséquence, aucune information n 'est fournie dans l'annexe.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 627.20
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**17 627.20**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	146 983.66
Autres créances	414.00
Disponibilités	653.98
TOTAL	**148 051.64**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000.00	9.30
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 000.00	9.30

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	23 837.92	5 870.54	17 967.38	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		1 047.00	1 047.00		
Fournisseurs & comptes rattachés		208 992.11	208 992.11		
Personnel & comptes rattachés		30 260.20	30 260.20		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		32 718.92	32 718.92		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	123 408.25	123 408.25		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	2 692.22	2 692.22		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		47 145.67	47 145.67		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		7 048.00	7 048.00		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		74 141.00	74 141.00		
	TOTAUX	**551 291.29**	**533 323.91**	**17 967.38**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 5 782.30
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	74 141.00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**74 141.00**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20.22
Emprunts et dettes financières divers	326.46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 583.22
Dettes fiscales et sociales	46 232.60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**162 162.50**

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/08/2019, le CICE s'élève à 4 452 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :
- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 25 430.95 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1.42 %
Table de mortalité	INSEE 2017

Départ volontaire du salarié

LES EFFECTIFS

	31/08/2019	31/08/2018
Personnel salarié :	**7.64**	**9.29**
Ingénieurs et cadres	5.08	6.59
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2.56	2.70
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 2 600 euros.

LA COMPAGNIE DES COMPTES

Société par actions simplifiée au capital de 46 500 euros
Siège social : 47, Rue de l'université - 93160 NOISY LE GRAND

410 302 996 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2020

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019
PROPOSEE PAR LA PRESIDENTE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 229 130,39 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice écoulé	229 130,39 euros
- Report à nouveau antérieur créditeur	98,57 euros
- Prélèvement sur le compte « autres Réserves » Lequel est ainsi ramené de 519 00,00 euros à 498 228,96 euros	20 771,04 euros
	Total = 250 000,00 euros

Affectation du résultat :

- A titre de dividende, la somme globale brute de Soit un dividende brut de 50,00 euros par action	250 000,00 euros
	Total = 250 000,00 euros

Ce dividende sera mis en paiement par la Présidente à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale constate que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, dont :

- 500,00 € ouvrant droit à l'abattement, et
- 249 500,00 € n'ouvrant pas droit à l'abattement.

L'Assemblée Générale prend acte que les Associés ont été informés que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les dividendes distribués supportent dès leur versement un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU ou FLAT TAX) de 30% composé :
  - d'un prélèvement forfaitaire au titre de l'Impôt sur les Revenus de 12,80 %,
  - auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- Toutefois, les contribuables conservent la possibilité d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur les revenus. L'option doit être indiquée sur la déclaration de revenus étant précisé que cette option est globale et concernera l'ensemble des revenus financiers encaissés ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Les associés ont, en outre, été informés que, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	**Dividendes total**	**Revenus éligibles à l'abattement de 40 %**		**Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %**
		ouvrant droit à l'abattement	**n'ouvrant pas droit à l'abattement %**	
31/08/2016	200 000 € soit 40,00€ par action	400 €	199 600 €	0
31/08/2017	100 000 € soit 20,00€ par action	200 €	99 800 €	0
31/08/2018	150 000 € soit 30,00€ par action	300 €	149 700 €	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



LA PRESIDENTE
BEATRICE DEVEAUX